

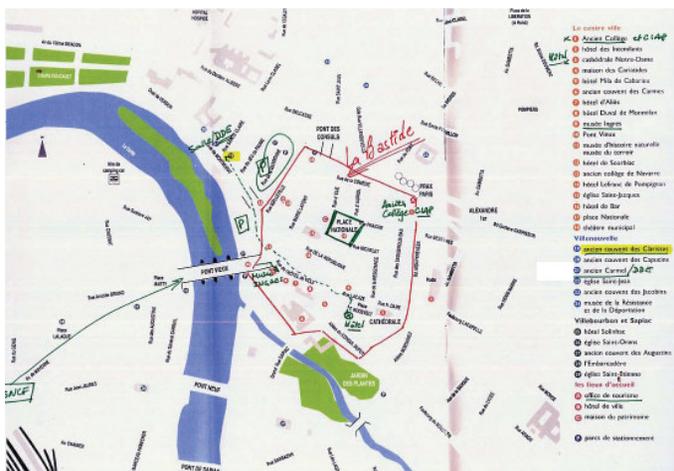
PRECISEZ VOS ATTENTES

Merci de poser les questions auxquelles vous souhaiteriez que les intervenants répondent au cours de l'atelier :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Atelier Bâti ancien et économies d'énergie



INFORMATIONS PRATIQUES

Anne Le Clésiau (Fnassem)
146 rue Victor Hugo - 92300 Levallois-Perret - Tél. : 01 41 18 50 70
contact@associations-patrimoine.org
www.associations-patrimoine.org

MONTAUBAN est à 45 km de Toulouse
Aéroport Toulouse/Blagnac à 40mn par autoroute.
Gare SNCF (de Paris, Limoges, Bordeaux, Toulouse)
Autoroutes A20 (Paris, Limoges); A62 (Bordeaux-Montpellier)

Vendredi 26 mars 2010

Montauban (82)

Temple de la faculté (Ancien couvent des clarisses) - Quai Montmurat

FONDATION



Avec le soutien de la

DU PATRIMOINE

Contact : Fnassem - Anne Le Clésiau / 146 rue Victor Hugo - 92300 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 18 50 70 contact@associations-patrimoine.org
www.associations-patrimoine.org

PROGRAMME

Après le Grenelle de l'Environnement, avec notamment l'optimisation de la consommation d'énergie, le bâtiment est en première ligne du développement durable.

Comment se situe le bâti ancien par rapport aux autres types d'habitat quant à sa consommation énergétique ? Quelles sont les nouvelles exigences énergétiques et comment les adapter au bâti ancien ?

Comment respecter les caractéristiques de ce type de bâti et préserver sa valeur patrimoniale dans son intégrité ?

Cet Atelier d'une journée fera un tour d'horizon de ce qu'il est nécessaire de maîtriser avant de programmer et d'entamer une restauration/rénovation et sera suivi par des visites d'exemples concrets le samedi 27 mars.

Atelier animé par le Bâtonnier Alain de la Bretesche, avocat honoraire, président des Journées Juridiques du Patrimoine et secrétaire général de patrimoine-environnement

9h00 **Accueil** / Pierre Baffalie, Délégué Maisons Paysannes du Tarn-et-Garonne

9h15 - **Introduction** / Michel Fontaine, président de Maisons Paysannes de France
Histoire et caractéristique du logement ancien et les nouvelles exigences liées aux économies d'énergie. Présentation du programme BATAN

9h45 - Les nouvelles règles et normes énergétiques

- La réglementation actuelle et son évolution issue du Grenelle II / Bâtonnier de la Bretesche
- Urbanisme et Economies d'énergie : comment insérer les bonnes règles dans les SCOT et les PLU / Philippe Millasseau, architecte-urbaniste CAUE 82

11h00 - Echanges avec les participants

11h15 - Les obligations du propriétaire

- Obligations du bailleur et du vendeur, aujourd'hui et à venir
- Présentation du Diagnostic de Performance Energétique (DPE)

12h00 - Déjeuner

14h00 - Les aides financières (directes et indirectes) aux travaux

- Les subventions, les prêts bancaires, les aides fiscales / Karine Ourcival de l'Espace Info Energie du CAUE 82
- Les aides de la Fondation du patrimoine / Catherine Gilles, responsable du service label et Monique Navone, déléguée départementale Tarn et Garonne.

15h00 Connaissance du bâti ancien et réutilisation de matériaux traditionnels

- Connaissance et diagnostic du bâti ancien (principes constructifs) / Tony Marchal, architecte et formateur à MPF
- L'exemple de la Terre Crue dans le Tarn-et-Garonne / Fabrice Tessier, artisan, membre de l'AsTerre

16h00 Echanges avec les participants

16h15 - Avec quels professionnels ?

- Le label Eco-artisan de la Capeb / Capeb 82
- Exemple d'étude thermodynamique par un Bureau d'étude (sous réserve)

17h15 - **Conclusions** / Kléber Rossillon, président de patrimoine-environnement (Fnassem)

PROLONGATION DE L'ATELIER

Samedi 27 mars : visites thématiques avec les acteurs locaux sur différents chantiers aux alentours de Moissac (détails sur ces visites ultérieurement)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 12 mars 2010

à FNASSEM (patrimoine-environnement) - 146 rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret

Mme, Mlle, M. :

Fonction, mandat, titre :

Association :

Adresse :

Tél. : Email :

Accompagné(e) de personnes

Mme, Mlle, M.

Mme, Mlle, M.

Quel moyen de transport envisagez-vous ? voiture train

Serez-vous présent aux visites du samedi 27 mars ? oui non

Conditions de participation aux frais précisées ultérieurement

Etes-vous membre de Maisons Paysannes de France? oui non

Patrimoine-Environnement (fnassem) ? oui non

Participation aux frais (déjeuner inclus)

nombre pers.

Adhérent à jour de cotisation*	70 €/pers.		
Professionnel, Administration, Collectivités Territoriales, Autres	100 €/pers.		
		TOTAL	=

Nombre de places limitées. Inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

Annulation de l'atelier si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, les inscrits seront prévenus et leur chèque leur sera retourné.

* Auquel cas, se renseigner auprès de la fédération souhaitée